OUVERTURE

l'essentiel pour les Villeneuviens

Le hameau de Beaudemont

VILLENEUVE SUR YONNE

Une Cité de charme et de caractère

Magazine municipal - n°10 - édition juin 2023
www.villeneuve-yonne.fr

Sommaire

Nadège Naze, Maire de Villeneuve-sur-Yonne

Chères Villeneuviennes, Chers Villeneuviens,

L'été est enfin arrivé et nous l'attendions tous avec impatience.

Comme l'année dernière, nous allons proposer des animations tout au long de l'été et nous vous y attendons nombreuses et nombreux.

Le 14 juillet, il y aura tout d'abord la commémoration avec le traditionnel défilé de pompiers dans la rue Carnot, ensuite les festivités continueront sur les quais avec "Régates et Canotiers" : déjeuner républicain où il est toujours sympa de partager avec ses voisins, sports nautiques grâce à nos associations locales et bien sûr la traditionnelle course d'OFNI (Objets Flottants Non Identifiés) pour laquelle il est encore temps de s'inscrire afin de passer un bon moment en famille ou entre amis !

Le succès du cinéma en plein air l'année dernière, nous a conduits à renouveler l'expérience et donc le dimanche 30 juillet, venez avec vos sièges dans le parc de la mairie pour profiter de la projection du film *le 5e élément* de Luc Besson !
Nous allons aussi pouvoir faire un bond en arrière les 14 et 15 août avec le retour des Médiévales, cette année en plus du marché médiéval, il y aura des compagnies installées pendant les 2 jours dans le parc de la mairie. Petits et grands pourront revivre à l'époque médiévale, jouez le jeu et venez flâner costumés !
Mais nous resterons aussi bien dans notre époque avec la fête foraine qui prend ses quartiers pour la fête patronale une semaine avant le 15 août. Bien sûr, la fête patronale sera clôturée par le feu d'artifice sur le quai Roland Bonnion, cette année, nous célébrerons en lumière et en couleur le 50e anniversaire de la disparition de Pablo Picasso.

Vous pourrez aussi en famille ou entre amis profiter de la programmation culturelle au Musée-Galerie Carnot qui va mettre en lumière des artistes Icaunais : Philippe Rivemale, Estelle Ventura, Catherine Derrier, Jacques Canonici qui n'a pas exposé dans l'Yonne depuis de nombreuses années. Venez aussi découvrir le Fonds Bohler pour peut-être y reconnaître un aïeul !
En plus des visites Guidigo proposées par l'agence d'attractivité, n'hésitez pas à pousser la porte du bureau d'informations touristiques, des visites guidées seront proposées tout au long de l'été et au passage prenez le programme de "Garçon, la note !", pas moins de 4 dates cette année à Villeneuve-sur-Yonne dans nos bars et restaurants, mais aussi sur la péniche "la scène des quais" en itinérance depuis Auxerre !
Je vous souhaite donc un bel été à Villeneuve !

Bien sincèrement.
Nadège NAZE

SOMMAIRE

3 Vie municipale
4 Vivre ensemble
6 Animations à venir
8 Instants choisis
10 Jeunesse
12 Sécurité
13 Urbanisme
14 CCAS
16 Culture
21 Associations
24 Commerces
26 Histoire
27 CAGS
28 Agenda
30 Vie municipale
31 Expression des groupes municipaux

OUVERTURE - Magazine Municipal -

Directrice de la publication : Nadège NAZE • Rédaction : comité de rédaction • Responsable de la communication : Vanessa PAREAU • Crédits photos : mairie de Villeneuve-sur-Yonne • Imprimeur : Imprimerie Leroyer - Tirage : 3 200 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique

> *Le vivre ensemble de plus en plus fragilisé*

La période que nous traversons est marquée par la dimension tragique de l'existence et nous interroge sur le sens du vivre ensemble :

- ✓ Des maires et plus largement des élus sont menacés et agressés alors qu'ils sont à notre service avec, souvent, un extraordinaire dévouement.
- ✓ Des soignant(e)s sont menacé(e)s et tué(e)s alors qu'ils nous sauvent et nous permettent de vivre en bonne santé.
- ✓ Des policier(e)s sont tué(e)s alors qu'ils sont au service de notre protection et de notre sécurité.
- ✓ Des enfants (l'innocence même) sont lâchement agressés et blessés.

Certes les causes de ces faits sont multiples, il y a pêle-mêle :

- ✓ Les débats politiques qui restent, trop souvent, marqués par l'invective où au lieu de comprendre l'autre et trouver les nécessaires compromis, on rejette les propositions de celui qui pense autrement.
- ✓ Les réseaux sociaux qui donnent, à certains lâches, l'occasion de discréditer des personnes, de mettre en avant des critiques voire des accusations et des mensonges qui portent atteinte à leur dignité et intégrité.
- ✓ L'état psychique de certains agresseurs.
- ✓ Les difficultés liées aux flux migratoires qui impliquent la recherche sereine d'un équilibre entre les indispensables solidarités humaines et le respect des principes de notre République.
- ✓ Le recul, à tous les niveaux et dans tous les milieux, du nécessaire respect des règles et de l'autorité.
- ✓ L'importance des inégalités qui donnent l'impression à certains d'être exclus du droit à une vie digne et peuvent les pousser à s'engager dans des processus de révolte.
- ✓ Le poids de l'individualisme et le recul du sens du collectif.
- ✓ Le fait que, pour certains, leurs certitudes idéologiques, politiques, religieuses ou philosophiques les empêchent d'être à l'écoute des autres les conduisant à imposer leur point de vue comme LA vérité, alors que la vérité est une quête et une recherche qui suppose l'ouverture aux autres.
- ✓ …

Ces évènements tragiques doivent nous interroger.

Les solutions à trouver sont multiples sur le plan politique, législatif, réglementaire, juridique, sanitaire, sécuritaire.

Ces réponses doivent se trouver dans des débats sereins, ouverts, rigoureux, bienveillants avec l'ambition de construire un avenir commun pour faire société autour des valeurs de la République.

Cependant, tout cela ne suffira pas sans notre implication personnelle pour être, là où nous vivons, avec nos amis, nos voisins, nos enfants, les artisans d'une démocratie renouvelée par nos comportements, notre ouverture et notre bienveillance.

Ce qui doit nous guider d'abord, c'est la conscience, non pas de nos différences, mais de ce qui fait notre humanité. En effet, n'est-il pas vrai que quelle que soit notre origine, notre race, nos convictions ou nos croyances, nous réagissons tous de la même façon face à l'enfant qui naît, à la beauté de la nature, l'amour que l'on découvre, la maladie d'un proche ou encore l'épreuve de la mort.

Ce qui doit nous guider c'est l'humanisme qui vit en chacun d'entre nous. Ce guide constitue la boussole la plus sûre pour mieux vivre ensemble.

Jean KASPAR
Adjoint en charge
de la Démocratie Participative

Le dernier voyage de Daniel Oppin, porte-drapeaux

Le mardi 13 juin se sont déroulées les obsèques de M. Daniel Oppin en présence des associations des anciens combattants, des porte-drapeaux et de Jean Kaspar, adjoint en charge des anciens combattants et de nombreux amis.

M. Christian Porte, président de l'association des anciens combattants, d'Algérie, du Maroc et de Tunisie a rappelé l'engagement de M. Oppin pendant la guerre d'Algérie qui a vu 33 000 jeunes faire le sacrifice de leur vie et 250 000 être blessés.

Pendant plus de 20 ans il fut porte-drapeaux et participait régulièrement à nos commémorations.

La Municipalité s'incline devant la mémoire de ce citoyen, serviteur de notre mémoire.

Vivre ensemble

Des voisins en fête à Villeneuve-sur-Yonne

Beaudemont - Rousseaux - Les Thénots, Valprofonde, la Millerie, Les Solas - La Cour aux Hesmes - Faubourg Saint-Laurent, Sables Rouges - Château - Flandres, Les Giltons - Le Grand Vau, Le Petit Vau

Grâce à l'engagement des délégués des quartiers et des hameaux, de certains habitants et du soutien logistique des services techniques communaux, Villeneuve-sur-Yonne a vu s'organiser sur 8 lieux différents des fêtes de voisins sur notre territoire. Ces fêtes ont eu lieu en juin ou se dérouleront encore début juillet pour Flandres et fin août pour le Grand Vau et le Petit Vau.

Ces rencontres ont permis à plus de 250 personnes de se rencontrer pour mieux se connaître, partager, souvent tard dans la nuit des idées, des points de vue, des souvenirs et vivre ensemble de beaux moments de convivialité.

Ces rencontres sont importantes pour tisser des liens et mieux se connaître.

Les voisins ne se choisissent pas, ce sont les circonstances de la vie qui font que nous devenons voisins, à l'occasion d'un déménagement ou d'un choix de vie pour vivre dans une ville comme Villeneuve-sur-Yonne, dans un de ses quartiers ou hameaux.

Il nous faut apprendre à vivre ensemble, à s'apprécier, malgré nos différences, pour petit à petit s'entraider et faire en sorte que la vie de chacun soit plus agréable.

Nous avons ressenti que ces fêtes, où chacun apporte qui un plat ou un dessert préparé, qui de la boisson pour tisser ces liens qui nous ont fait défaut pendant trop longtemps. La crise sanitaire nous a conduits à un repli sur soi et ces moments sont importants pour concrétiser que nous sommes tous des citoyens de Villeneuve et que nous souhaitons tous bien vivre ensemble.

Merci à tous les participants, aux délégués des quartiers et des hameaux et au personnel des services techniques qui ont mis en place les moyens logistiques pour la réalisation de ces rencontres.

Jean KASPAR
Adjoint en charge
de la Démocratie Participative

ENTRE VOISINS, *restons courtois !*

La vie en société suppose le respect de certaines règles de "savoir vivre", dont certaines sont imposées par la réglementation et beaucoup sont dictées par le bon sens et un civisme élémentaire !

RESPECTER MON VOISINAGE

› *Stop aux bruits inutiles*

Moins on fait de bruit, mieux on s'entend !

Horaires pour les tontes, élagages et les travaux bruyants

du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Samedi :
de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés :
de 10h à 12h et de 16h à 18h

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs…) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.
Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les jeux bruyants répétés d'un enfant… sont autant de nuisances sonores à proscrire.

Tapage nocturne entre 22h et 7h du matin
Les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende *prévue pour les contraventions de 3e classe jusqu'à 450 € (article 131-13 du nouveau code pénal)*

Vous organisez une soirée en famille ou entre amis, une fête, une réception qui risque de durer tard, prévenez vos voisins ou le quartier, surtout si vous diffusez de la musique.

En journée aussi, le respect est de mise.
Le tapage ou nuisance diurne est caractérisé, notamment par le niveau sonore et la répétition de la nuisance...

Ayez un comportement responsable, soyez par vos actes un modèle pour les voisins !

BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX

› *Réduire les cris des animaux*

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.
Code pénal : R 623-2

JARDINER SANS BRÛLER

› *Brûlage interdit des déchets verts*

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.
Au-delà des troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants. Les déchets biodégradables de jardin ou de parc, dits déchets verts (herbe issue de la tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage ou de taille de haies et arbustes, épluchures, etc.) sont considérés comme des déchets ménagers et doivent être déposés à la déchetterie. *Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental de l'Yonne.*
Vous pouvez également en faire un compost individuel.
En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.

Animations à venir

Plage du Saucil

Du 8 juillet au 3 septembre
de 13h à 19h

Lieu idéal pour lézarder au soleil, faire quelques brasses, jouer au volley-ball ou à la pétanque en famille ou entre amis, la plage offre un joli coin de verdure, et une baignade surveillée par des maîtres-nageurs dans un bassin délimité de l'Yonne.
Encas sucrés sur place

Régates et Canotiers

Le 14 juillet de 12h à 20h
sur les bords de l'Yonne

Présence des associations nautiques (avec initiations et démonstrations), course d'OFNIs, balade à poneys, concert en fin de journée.
Restauration et buvette sur place.

Ciné plein air

Le dimanche 30 juillet
dans le parc de la Mairie

Ciné plein air avec la projection du film *le 5e élément* et un food-truck pour la restauration (le kangourou gaulois).

Fête foraine

Du 9 au 16 août
sur le parking Roland Bonnion

Manèges à sensations, manèges enfantins, friandises foraines, stands, jeux... il y en a pour tous les goûts !
Fans de barbes à papa, pommes d'amour et autres churros...

Médiévales

Les lundi 14 et mardi 15 août

Animations avec des troupes dans le parc de la mairie et marché médiéval sur le boulevard Marceau.
le lundi 14 août de 12h à 22h et
le mardi 15 août de 10h à 18h

Feu d'artifice

Le lundi 14 août
sur les quais de l'Yonne

Sur le thème du 50e anniversaire de la disparition de Picasso, le feu d'artifice alliera lumières et musique et illuminera le ciel de nombreux projectiles multicolores.

Brocante professionnelle

Le dimanche 27 août de 7h à 17h
sur le boulevard Marceau

La Brocante Professionnelle, c'est le rendez-vous des amoureux de la brocante, des objets anciens, de mobilier et déco vintage, des objets qui ont une histoire, un passé, une âme !

Forum des associations

Dimanche 10 septembre de 10h à 17h au gymnase Emile Chicanne

Près d'une trentaine d'associations Villeneuviennes seront présentes pour répondre aux questions et vous présenter les nombreuses activités proposées. Démonstrations et initiations.

Animations à venir

➔ Garçon, la note !

Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 20h30 à 23h, en juillet et en août, un bar ou un restaurant du Sénonais accueille un concert gratuit devant son établissement, découvrez la programmation concoctée pour Villeneuve-sur-Yonne :

Cordélam, musiques d'ailleurs

Mardi 4 juillet
Le Ponte Vecchio
2, rue Joubert - 06 59 22 83 49

Le duo "Cordélam" avec l'accordéoniste et chanteur Jacky Lignon et le guitariste Greg Teyssier vous feront voyager du pays des Balkans, en passant par l'Irlande, l'Argentine, la valse et terminer par la chanson française.

Jack Simard, chanson

Mercredi 12 juillet
Péniche La Scène des Quais
Quai Bretoche - 06 95 93 73 31

Un grand échalas aux gestes expressifs, des bras qui balaient l'air comme une ballerine. Un timbre de voix puissant, des "ouais" qui claquent, des graves qui portent. Et des textes aux petits soins. D'un classicisme sans faille, Simard a les mots subtils, le sens du drame. Du grand art...

Akèstéko, swing destourbâ

Lundi 17 juillet
Bar-Restaurant de la Halle
27, rue du Commerce - 03 86 87 10 51

Leur swing se balade au gré de leurs envies... une touche de chanson française, un poil d'électro, un soupçon de swing et quelques pintes de rock aux accents klezmer !!!

Barzingault, chansons festivo-réalistes et humour

Mardi 8 août
Le 12 Faubourg
12, faubourg Saint-Laurent - 03 86 87 33 46

Cela fait 20 ans que cet enfant d'Higelin, de Thiéfaine et de Desproges sillonne le pays avec pour seule philosophie : "Peu importe l'endroit pourvu qu'il y ait le spectacle !" Un moment primesautier où musique festive et humour feront bon ménage…

➔ Visite guidée de Villeneuve

Sens Intense
TOURISME • ATTRACTIVITÉ

> Cité fortifiée médiévale

Née au milieu du XII[e] siècle dans un contexte de développement économique et d'aménagement du territoire, Villeneuve conserve un donjon, deux portes fortifiées et de nombreux vestiges de son enceinte médiévale : partons à l'assaut de ces témoins d'un riche passé royal !
Jeudis 13 juillet, 3 août et 24 août

> Du gothique à la Renaissance

De la couverture de ses portes de ville à la façade de son église Notre-Dame ou au panneau peint des "Œuvres de Miséricorde", Villeneuve offre de nombreux témoins du foisonnement artistique du XVI[e] siècle. Une page d'histoire méconnue à explorer...
Jeudis 20 juillet et 10 août

> Rivière et mariniers

Les nécessités de l'approvisionnement de Paris en bois et en vins ont fait de Villeneuve, à partir de la fin du XV[e] siècle, une étape et un port sur la rivière d'Yonne, peu à peu maîtrisée et aménagée : une grande aventure humaine dont la ville conserve de multiples traces dans son architecture et ses monuments…
Jeudis 27 juillet et 17 août

Réservations possibles :
- au Bureau d'Information Touristique de Villeneuve-sur-Yonne et
- à l'office de tourisme de Sens

Tarif : 7,50 €

Instants choisis

Pâques attaque
lundi 10 avril

Festival jeunes talents
vendredi 21 avril

La nuit du jeu
samedi 13 mai

> Journée portes ouvertes pour les sapeurs-pompiers de Villeneuve-sur-Yonne

Les sapeurs-pompiers de Villeneuve-sur-Yonne ont organisé le 11 juin leur première journée portes ouvertes. Le beau temps était là. De nombreux Villeneuviens ont répondu présents. Diverses activités ont été proposées pour tous ces publics, notamment les enfants, (parcours entraînement, visites des camions, massage cardiaque, éteindre un feu, etc.). Un diplôme a été remis "à ces futurs pompiers en herbe". le Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux Yonne (GRIMP) a fait une belle démonstration de sauvetage, également une exposition de photos du début du siècle retraçant la vie de la caserne (ancienne et nouvelle) prêtée par un Villeneuvien et par le musée. Ce fut une journée réussie, remplie de convivialité et de joie. Cette première journée portes ouvertes a remporté un vif succès.
A l'année prochaine pour une seconde édition !

> La côte de Flandres 2023

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Villeneuve-sur-Yonne a organisé une course contre la montre de 3 km le dimanche 28 mai dernier : "La côte de Flandres 2023".

> Défi Agrippa

Ermanno Di Miceli s'est lancé un défi sportif et humain. Il n'est pas professionnel, juste un amateur accompagné d'un préparateur physique. Son objectif est de relier Bray-Dunes à Menton en 1 mois. C'est un trajet de 1 450 km soit environ 70 km par jour en courant et à son arrivée il peut effectuer une traversée à la nage.
Pourquoi le défi Agrippa sur ce trajet ? Il s'agit du tracé d'une voie romaine qui a été conçu par M. Agrippa au 1er siècle avant Jésus-Christ.
Ce défi, il le réalise aussi pour deux associations Imagine For Margo - Children without Cancer pour la recherche contre le cancer des enfants et sur les menaces environnementales : Une-bouteille Àlamer.
Il est parti le 15 mai de Bray-Dunes et nous avons eu l'honneur de l'accueillir le mardi 23 mai lors d'une étape dans notre cité. En effet, ce jour-là il est parti de Nangis et après une pause méridienne à Serbonnes il a ensuite parcouru 30 km pour rejoindre Villeneuve-sur-Yonne.
En faisant étape à Villeneuve-sur-Yonne, il avait parcouru environ 400 km.
Mercredi matin, il a repris le départ à 8h30 pour rallier Auxerre en passant par Joigny et Migennes.
Nous lui souhaitons une bonne continuation dans son défi !

➔ *Conseil Municipal des Jeunes en action*

Le Conseil Municipal des Jeunes, mis en place le 7 janvier par Mme la Maire, est composé de 16 élus (des écoles et du collège) et a désigné : Lola BERTON, Maire, Léana CORNAIRE et Nathan HERMEY, Adjoints. Il s'est mis au travail autour de trois commissions :

> Sport, loisirs et animations
> Travaux, environnement
> Commémorations, solidarités.

Chacune des commissions s'est fixée des objectifs de travail que nous pouvons résumer de la façon suivante :

✓ Commission sport, loisirs et animations

Les jeunes élus ont inventorié les animations et événements qu'ils aimeraient organiser au sein de la ville pour nos jeunes Villeneuviens.
Ils estiment en effet qu'il est important de développer ce type d'activités avec les jeunes pour créer des liens entre eux.
Leur premier projet s'oriente vers la confection d'un OFNI (Objets Flottants Non Identifiés) afin de participer à la course organisée le 14 juillet lors de la fête Régates et Canotiers.

Ils ont également décidé, courant septembre, l'organisation d'une rencontre sportive soutenue par l'Amicale des Pompiers de Villeneuve, qu'ils ont déjà rencontrée pour en prévoir l'organisation.
Nous reviendrons vers vous concernant cette manifestation.
D'autres projets et réflexions émergent au fil des mois dans la tête de nos jeunes élus.

✓ Commission travaux, environnement

Les élus de la commission travaux environnement ont voulu dès le début de leur élection accentuer l'information concernant les déjections canines.
Ils ont été témoins d'incivilités des propriétaires de chiens qui les ont interpellés et fait réagir.
Ils se sont donc mis aux travaux pratiques pour réaliser 3 dessins puis travailler pour la remise en état de 6 panneaux de circulation recyclés. Le choix des emplacements est en cours de décision pour espérer d'ici les vacances d'automne être installés.

Fin septembre, les jeunes élus aimeraient pouvoir se mobiliser avec les élus adultes, les délégués des quartiers et les Villeneuviens pour une opération "Villeneuve ville propre". Ils en sont à l'étape de réflexion afin de proposer à leurs camarades une affiche qui inviterait à la mobilisation.
Une action qui rassemble et qui démontre le sens des responsabilités des jeunes.

✓ Commission commémorations, solidarité :

La commission a eu de riches échanges pour dans un premier temps se donner un contenu commun sur les termes Commémoration et solidarité.

- Commémoration

Pour les jeunes, commémorer c'est se souvenir avec l'ensemble de la population de certains évènements comme : la Fête Nationale (le 14juillet), la fin de la deuxième guerre mondiale en 1945 (le 8 mai) ou encore la fin de la première guerre mondiale (le 11 novembre).

Ces évènements marquent l'histoire de notre pays et font partie de notre mémoire qu'il faut rappeler pour que nous soyons conscients que nos libertés et notre démocratie ont été acquises par des hommes et des femmes qui se sont battus au prix de leur vie et restent fragiles et qu'il faut agir ensemble pour les préserver.

La commission a décidé de participer à ces trois commémorations pour marquer leur volonté d'être à côté des associations d'Anciens Combattants et des porte-drapeaux pour participer à ce devoir de mémoire. La première participation s'est déroulée le 8 mai, où la jeune Maire a fait un disours pour expliquer l'engagement du CMJ.

- Solidarité

Pour les délégués de la commission le mot solidarité signifie :

- "Aider les personnes âgées à traverser la rue"
- "Aider les personnes qui souffrent d'un handicap"
- "Aider le copains et copines qui ont des difficultés, être gentil avec eux"
- "Soutenir les copains ou copines qui sont victimes de harcèlement"
- "Se respecter"

Ces propos démontrent que les jeunes ont une idée très concrète de la solidarité.
La commission lors de sa prochaine rencontre va élaborer une affichette sur le thème : "Ensemble soyons solidaires" qu'ils proposeront à l'affichage dans les écoles.

Un Conseil Municipal des Jeunes dynamique et engagé, porteur d'espoir pour l'avenir.
Merci au Service jeunesse (Estelle BERTIN et Victor DE ABREU) pour leur engagement.

Enfin, sur proposition de Mme la Maire le Conseil Municipal des Jeunes se rendra au Sénat à Paris le 26 octobre, pour être reçu par les Sénateurs de l'Yonne, visiter ce lieu et se rendre ensuite au Panthéon.

Les élus référents : Francine SIMON – Sébastien COCHARD – Isabelle AUTRET – Carole LETIN – Franck BRIET – Jean KASPAR

➔ Choisis ton niveau d'appétit

Au mois de mars dernier, Séverine, responsable du restaurant scolaire, est venue à la rencontre des enfants des écoles élémentaires afin de leur exposer son constat d'un gaspillage alimentaire excessif et de leur proposer des solutions durables. Il s'agit d'un défi à dimension environnementale, éthique, sociale et économique.

Au restaurant scolaire, la nourriture jetée s'élève à 86 g en moyenne par enfant et par jour. La moyenne nationale est de 70 g, à titre de comparaison.

Sur un mode ludique tout en responsabilisant les enfants, Séverine a imaginé l'instauration d'un code qui permet à chacun d'indiquer son appétit, son envie de manger le plat proposé. 3 tailles de portions sont proposées, l'enfant désigne lors de son passage au self s'il se sent l'appétit de : Némo (pour une petite faim, pour goûter un nouveau plat), Oum pour une portion ordinaire et Willy pour une grosse faim. S'il en a envie, l'enfant peut revenir chercher une autre portion s'il a initialement choisi "Némo".
Afin de favoriser la découverte de nouvelles saveurs, il est demandé à chacun de prendre au moins une portion Némo de chaque plat.

Depuis le retour des vacances de Printemps, les enfants se sont familiarisés avec cette action d'abord sur les entrées. Bientôt ils procéderont ainsi pour les plats.

Séverine a déjà pris des mesures concrètes : réduction du pain proposé en début de repas et ajustement des commandes de repas adaptées quotidiennement. L'objectif de ces actions est bien sûr le "zéro déchet".

Carole LETIN
conseillère municipale
déléguée à l'enfance et la jeunesse

Isabelle AUTRET
conseillère municipale
déléguée aux affaires scolaires

➔ La garderie Paul Bert au centre de loisirs

À compter de la rentrée de septembre 2023/2024, la garderie du matin à Paul Bert change et a lieu désormais au centre de loisirs.

La garderie à l'école Jules Verne reste inchangée.

> Possibilité de garderie dès 7 heures

Le centre de loisirs souhaite proposer aux familles l'ouverture de la garderie sur les 2 sites (centre de loisirs et Jules Verne) dès 7h.

Cette possibilité peut être mise en place si les familles le souhaitent en faisant la demande, avant le 7 juillet :

- auprès du service scolaire de la mairie :
par mail : ecoles@villeneuve-yonne.fr ou par téléphone 03 86 87 62 00

- auprès du centre de loisirs :
par mail : agca.vsy@wanadoo.fr ou par téléphone : 03 86 87 24 24

Francine SIMON
Adjointe au Maire
déléguée aux affaires scolaires

Sécurité

➔ *Police Municipale*

> La police municipale dotée de caméras-piétons

La police municipale de Villeneuve-sur-Yonne est équipée de caméras individuelles
L'usage des caméras individuelles est réglementé par les articles L 241-2 et R 241-8 à R 241-15 du code de la sécurité intérieure et par arrêté préfectoral.

2 caméras équipent les policiers municipaux

Les finalités de cet usage sont la prévention des incidents au cours des interventions des agents de police municipale, le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves.
Les caméras sont portées de façon apparente par les agents de police municipale, un signal visuel rouge clignotant indique que la caméra enregistre et, sauf si les circonstances y font obstacle, les personnes filmées sont informées du déclenchement de l'enregistrement.
L'enregistrement n'est pas permanent mais peut être déclenché en tous lieux, publics et privés.
Une fois la caméra allumée, l'enregistrement audiovisuel se lance d'une pression sur un bouton et le boîtier mémorise alors les 30 secondes qui suivent.
Les images s'effacent automatiquement au bout d'un mois sauf en cas de procédures judiciaires ou administratives.
Les agents dotés de ces caméras ne peuvent pas accéder directement aux enregistrements auxquels ils procèdent.
Seuls le responsable du service et les agents de la police municipale individuellement désignés et habilités, les officiers et agents de police judiciaire, les agents des services d'inspection générale de l'Etat, le maire et les membres des instances disciplinaires ainsi que les agents chargés de la formation des personnels ont un droit d'accès à ces enregistrements.

Quels sont vos droits sur les données personnelles vous concernant ?
Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles (Règlement Général sur la Protections des Données dit "RGPD" et loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite "Informatique et Libertés"), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'effacement et de limitation du traitement des informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à :
Mme la Maire,
99, rue Carnot
89500 Villeneuve-sur-Yonne

> Zone bleue

Réactivation de la zone bleue à Villeneuve-sur-Yonne sur la rue Carnot (côté pair).
Souvent présentes dans les centres-villes, le but des zones bleues est d'offrir un stationnement gratuit aux automobilistes tout en essayant de réguler le flux de voitures dans la ville. Ainsi, les zones bleues offrent la possibilité de se garer gratuitement pour une période limitée, permettant à chacun de faire des emplettes en ville et de repartir rapidement, ce qui limite le phénomène de "voitures ventouses" stationnant toute la journée sur une place de parking.
Dans un premier temps, les agents de notre police municipale auront pour instruction de faire preuve de pédagogie avec un rappel des nouvelles règles.
Après le 1er septembre, instruction sera donnée de verbaliser en l'absence de disque ou de dépassement du temps autorisé.
Selon l'article R417-3 du Code de la Route, les usagers s'exposent à une contravention de deuxième classe (35 €) si :
- le modèle du disque de stationnement n'est pas conforme,
- le disque de stationnement n'est pas placé de manière visible et facilement consultable,
- il n'y a pas de disque de stationnement,
- l'heure de stationnement autorisée est dépassée,
- l'heure à laquelle le stationnement en zone bleue s'applique est dépassée.

Pour une ville en mouvement, la zone bleue c'est 1h30 gratuite et c'est chacun son tour !

L'urbanisme : Les règles à respecter

> Un nouveau règlement

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat (PLUi-H) a vu le jour et est opposable depuis le mois d'avril 2023.
Il est doté notamment d'un nouveau plan de zonage et d'un nouveau règlement.
Il est disponible à la consultation directement sur le site de la ville.
Il vous permet ainsi de savoir si votre projet est conforme ou non au règlement. Le service urbanisme se tient également à votre disposition pour toute question.

> Que déclarer comme travaux ?

De manière générale, vous devez déclarer (liste non exhaustive) :
> les modifications d'aspect extérieur (changement de fenêtre, de porte, mises en peinture, ravalement, pose de velux, réfection de toiture…),
> l'édification ou le changement de votre clôture, y compris le portail,
> l'aménagement de votre garage ou de combles en pièce à vivre,
> la création d'une piscine de plus de 10 m², y compris pièces d'eau,
> les changements de destination d'un local,
> les démolitions,
> les terrasses surélevées,
> toutes constructions supérieures à 5 m² de surface ou d'emprise au sol, démontables ou non, (y compris les abris de jardin, garage, dépendance, carport, serre…),
> les extensions de bâtiment existant,
> les coupes et abattages d'arbres…

La majeure partie de la commune est située dans un secteur patrimonial remarquable, ce qui renforce le type de travaux soumis à déclaration ainsi que le délai de l'instruction du dossier. Ainsi sont également soumis à déclaration dans le secteur patrimonial (liste non exhaustive) :
> les terrasses même de plain-pied,
> les modifications d'aspect extérieur (changement de fenêtre, de porte, mises en peinture, ravalement, réfection de toiture…) y compris à l'identique,
> les aménagements d'espaces non bâtis autour d'un bâtiment,
> les murs de soutènement,
> les piscines et pièces d'eau de moins de 10 m²…
Attention, même si vos travaux ne sont pas soumis à déclaration, vous devez respecter le règlement du PLUI-H.

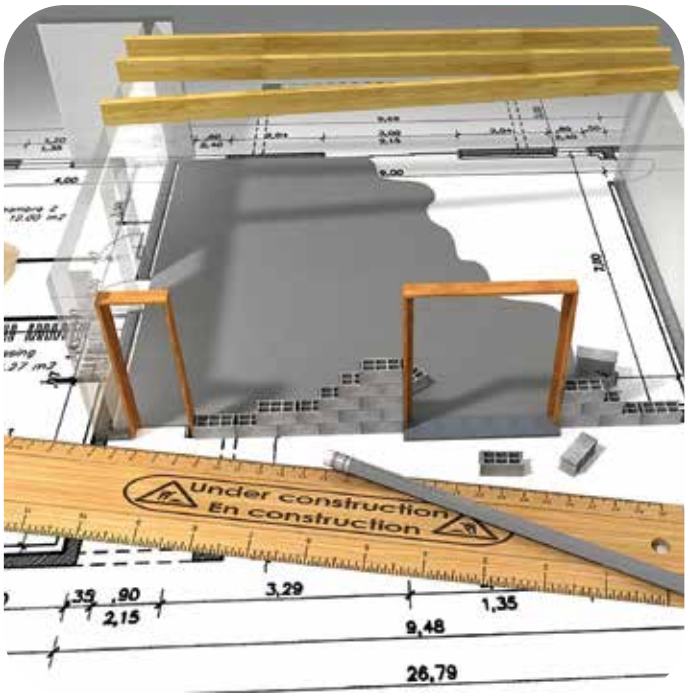

> Comment déclarer mon projet ?

Vous pouvez télécharger le cerfa nécessaire sur le site Service Public ou le demander en mairie. Vous devrez ensuite le retourner complété, en mairie, accompagné des pièces nécessaires.

Vous avez également la possibilité de saisir directement en ligne votre dossier via le lien disponible sur le site internet de la ville.

Vous ne pourrez démarrer vos travaux qu'à l'issue de l'obtention d'un arrêté favorable délivré par la mairie. Certains types de travaux sont soumis à la taxe d'aménagement.
Attention, le non-respect des règles d'urbanisme, l'absence de déclaration ou le non-respect de la déclaration vous met en infraction et vous expose à des sanctions.

Pour toutes questions concernant vos projets ou la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le service urbanisme de la commune :
Jennifer Spahn
03 86 87 62 18
urbanisme@villeneuve-yonne.fr

CCAS

➔ Confrérie Saint-Éloi

La Confrérie Saint-Eloi est dissoute depuis le 18 avril 2023

La Confrérie Saint-Éloi, la plus vieille association de la ville, organisait la traditionnelle fête de la Saint-Éloi.
A cette occasion, Charly Bénard et les bénévoles de l'association distribuaient 500 brioches aux pensionnaires des Ehpad villeneuviens.

Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement tout au long de ces années.

➔ Secours populaire

Le secours populaire, situé rue Valprofonde à côté de l'ancien local de la police municipale, a réaménagé ses locaux.

Dorénavant, une pièce est réservée aux vêtements pour les hommes et une autre pour les vêtements féminins. **Pour tout public les mardis et jeudis de 14h à 16h30.**

Un grand merci aux bénévoles de l'association pour ce nouvel aménagement.

➔ Collecte alimentaire du CCAS

Le CCAS a organisé pour la 3e année consécutive sa collecte alimentaire les 10 et 11 juin derniers au magasin Casino.

Merci pour votre générosité :

Nous avons eu environ 197,50 kg de nourriture, produits d'hygiène...
Cela va permettre au CCAS d'aider nos familles villeneuviennes les plus démunies.

Encore une fois, merci à vous tous pour nos familles en difficulté sur notre commune. Un grand merci également à tous les bénévoles qui ont participé à cette collecte ainsi que Monsieur Maupas (directeur du magasin Casino) ainsi que son personnel pour leur accueil.

Initiation au volley-ball

Le bailleur social Domanys et la Municipalité ont proposé une animation autour du volley-ball mercredi 17 mai dernier dans le quartier des Sables Rouges.

Une initiation, gratuite et ouverte à tou(te)s les Villeneuvien(ne)s de plus de 6 ans avec la présence exceptionnelle des lionnes de l'équipe de Volley du club de Sens, venues partager leur passion, pour le plus grand bonheur des ados !

➔ Collecteur de verre

Un nouveau collecteur de verre, en plus de celui situé vers la gare, a été installé aux Sables Rouges (derrière le cimetière) à l'angle de la rue Georges Bolnat et de l'avenue de la compagnie Moreau par la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS) en association avec le bailleur Domanys.

Un concours de dessin avait été organisé lors de la journée du 18 mars dernier aux Sables Rouges par le bailleur Domanys, la gagnante Lorine Sahuc a eu droit à son dessin sur le récupérateur.

La remise des prix a été faite le jeudi 8 juin 2023, la gagnante a reçu un cadeau de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS) et du bailleur Domanys.

➔ Colis de Noël 2023

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villeneuve-sur Yonne a décidé cette année d'offrir un colis aux personnes âgées de plus de 70 ans dans l'année (personnes nées au plus tard le 31 décembre 1953).

- Pour les administrés ne figurant pas sur les listes électorales, merci de vous faire connaître (avant le 30 juillet 2023) en déposant à l'accueil de la mairie (ou par mail : accueil@villeneuve-yonne.fr), une photocopie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

- Aucune démarche n'est à effectuer pour les personnes inscrites sur les listes électorales.

Fabrice LOISEAU
Adjoint au Maire
pour les affaires sociales et la santé

Culture

> Bibliothèque Jorge Semprún

Partir en bibliothèque

D'ici la fin de l'année 2023, la bibliothèque Jorge Semprún se transformera en Ludo-médiathèque.
Ainsi, plus de 600 jeux vont venir garnir les rayons de la bibliothèque.

Grâce aux aides de la CAF et de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, cet investissement permettra aux inscrits de la bibliothèque actuels et futurs d'emprunter des jeux à la maison.
Une grande variété de jeux sera proposée, des jeux d'ambiance aux jeux éducatifs, des jeux de plateau aux jeux de construction, en passant par les jeux de mots et traditionnels, de cartes ou de dés. De 1 an à 111 ans, les usagers de la bibliothèque trouveront forcément leur bonheur !
Il y a déjà une quarantaine de jeux disponibles pour jouer sur place entre amis ou en famille.
Des animations seront proposées au public, telles que des tournois de jeux, des après-midi ou soirées jeux, des ateliers création de jeux, une exposition sur l'histoire du jeu…

Un partenariat avec le service jeunesse permettra aux jeunes de donner leur avis. Les enfants pourront découvrir les jeux lors de séances dédiées avec les écoles et le centre de loisirs.

Vous pouvez suivre la page Facebook de la bibliothèque https://www.facebook.com/BMJorgeSemprunVilleneuvesurYonne ou de la mairie pour être informés des actualités de la Ludo-Médiathèque.

Horaires d'ouverture :
Mardi : 14h00-18h15
Mercredi : 9h00-12h00 // 14h00-18h15
Vendredi : 9h00-12h00 // 14h00-18h15
Samedi : 14h00-18h15

Contact :
Tél : 03 86 87 27 88
e-mail : bibliotheque@villeneuve-yonne.fr

> Les Chantiers du Théâtre

Les Chantiers des Mômes vous proposent :

Lire au fil de l'eau

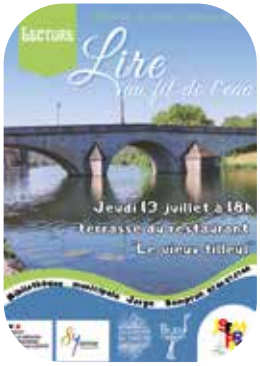

Le 13 juillet, à 18h au Vieux Tilleul, avec la bibliothèque, et le soutien financier de la médiathèque départementale de l'Yonne : "Lire au fil de l'eau", des lectures apéritives, de textes d'auteurs et d'autrices de l'Yonne. Autour d'un verre de vin, d'une planche à grignoter, vous pourrez écouter des textes, des histoires et de la poésie. Une soirée douce et conviviale, sur la terrasse du restaurant.

Réservations : 06 52 38 57 66 ou
reservation@leschantiersdutheatre.fr

Les impromptus Molière

Le 18 août, le spectacle "Par les Villages", de la compagnie "Le Théâtre des Vallées" jouera dans le parc de la mairie à 19h.
Ce sont des scènes de Molière, tirées au sort par le public. Les artistes font une tournée en roulotte dans le Loiret et l'Yonne et nous avons la chance qu'ils viennent jusqu'à Villeneuve-sur-Yonne !
Participation libre.

Jumelage

> Les 55 ans de jumelage Braubach am Rhein/Villeneuve-sur-Yonne

L'année 2023, date d'anniversaire des 55 ans de la signature de la charte du jumelage entre Braubach et Villeneuve a donné l'occasion à de nombreux échanges entre nos deux communes.

> 22 adultes se sont rendus à Braubach du jeudi 18 au dimanche 21 mai

La délégation françaisea été accueillie en mairie en présence du maire Joachim Müller et de nombreux adhérents avec une joie manifeste de se retrouver.
Le Conseil municipal était représenté par Mmes Nadège Naze, Isabelle Autret et Béatrix Zeppa.
Le séjour a été l'occasion d'une visite à Rüdesheim avec dégustation de vins, visite de Bad Ems ville thermale (lieu d'envoi de la fâmeuse dépêche d'Ems… également et dégustation de quelques eaux minérales et d'une balade avec buffet en fin d'après midi sur le Rhin et la Moselle afin de fêter les 55 ans de jumelage de façon officielle alliant tradition et bonne humeur.
Retour le dimanche avec une petite pause à Saarburg charmante petite ville allemande.

> Nos amis allemands au nombre de 22 ont séjourné à Villeneuve du jeudi 15 au dimanche 18 juin.

Un pot d'accueil a été offert à Bussy puis nuitée chez l'habitant ou en chambre d'hôte.
La journée du vendredi s'est déroulée au château de Fontainebleau, une visite guidée de Villeneuve le samedi matin. Les 55 bougies d'anniversaire de ce jumelage ont été soufflées à la Lucarne aux Chouettes.
Un grand merci à tous, les présidentes du Jumelage (Elke Schmidt, Marie-Claude Delattre) et les bénévoles qui ont œuvré pour que ces échanges interculturels et intergénérationnels perdurent.

> Échanges scolaires entre 24 Allemands et 24 Français

Les collégiens allemands étaient présents du 1er au 7 avril dernier. Leur programme était bien chargé.
Après un accueil en mairie et la répartition dans les famillles, les festivités ont pu débuter : rencontre sportive suivie d'un repas convivial au gymnase Chateaubriand réunissant ados et familles d'accueil, journée à Alésia, visite de la capitale, visite guidée de Villeneuve-sur-Yonne, découverte des produits Dosnon et sortie au cirque à Piffonds, courses à Sens et Laser Quest.

Les jeunes Français sont partis en Allemagne du 16 au 22 avril.
Après un accueil en mairie et une répartition dans les familles d 'accueil, ils ont bien profité de leur séjour : balade en draisine dans la vallée de l'Aar, visite à Limburg an der Lahn, journée à Phantasialand, accrobranche à Bendorf Sayn et courses à Koblenz, visite de la maison de l'Histoire de la République fédérale d'Allemagne à Bonn, balade et visite du Marksburg à Braubach.

Béatrix ZEPPA
Adjointe au Maire chargée
des Affaires Culturelles
Françoise PELTIER
Conseillère municipale chargée
des Affaires Culturelles

Musée-Galerie Carnot

> Nouvelles activités

Conférences estivales

Le Musée Galerie Carnot lance un cycle de conférences estivales intitulé "les Villeneuviens d'hier" qui permettra d'aborder des sujets ayant trait au patrimoine local et aux petites histoires de la grande Histoire, en partenariat avec la société généalogique de l'Yonne et les sociétés savantes locales, mais également des chercheurs indépendants.

"Ceux de Villeneuve dans la campagne de Russie de Napoléon 1er"
Pierre Glaizal mercredi 12 juillet 2023 à partir de 18h30

Pierre Glaizal évoquera les enrôlés de gré ou de force, du Pays d'Othe et du Sénonais et tout spécialement les Villeneuviens dans la campagne de Russie.
À l'issue de la conférence, l'auteur dédicacera son ouvrage (20 € cahier de la société généalogique de l'Yonne https://urlz.fr/m0h7)
Pierre Glaizal, historien amateur, conférencier et guide de balades de terroir, mène et publie depuis le début des années 90 des recherches sur les traditions populaires de l'ensemble du département de l'Yonne, ainsi que sur des sujets plus pointus d'histoire locale (monuments mégalithiques, archéologie, curiosités des églises, fontaines à propriétés thérapeutiques, vies de saints, légendes locales, toponymie, histoire des communes, etc.). Il a publié des articles dans les Études Villeneuviennes, les bulletins de la Société Archéologique de Sens, de la Société des Sciences de l'Yonne…

Atelier d'écriture

À la rentrée, un atelier d'écriture pour adultes construit autour de la "lecture" de certains tableaux du Musée-Galerie Carnot, (extraits des expositions temporaires du musée ou venus d'ailleurs) se déroulera au Musée-Galerie Carnot. **Une réunion d'informations se tiendra le samedi 23 septembre à 10h.**

Animations "petits visiteurs" au Musée

Tous les jeudis de l'été, de 10h à 12h et de 14h à 18h, partez à la rencontre du monde médiéval, dans des ateliers qui transporteront petits et grands. Des itinéraires de chasses aux trésors sont également disponibles.
Renseignements et réservation auprès du Musée-Galerie Carnot.

> Lavoir de la rue du Puits d'Amour

Quelques nouvelles du lieu qui sera investi par des expositions les week-ends suivants **de 10h à 17h :**

Les couleurs de Vincent dans un monde d'aujourd'hui

Isabelle Strougar Photographie & Philippe Czerwinski Peinture
Du vendredi 14 au dimanche 16 juillet

Gargouilles & bruits d'eau

du sculpteur Hervé Pelfini dans le cadre de nos festivités médiévales
Du samedi 12 au mardi 15 août

> Appel aux bénévoles et don de matériaux

À partir de cet automne, un grand chantier participatif aura lieu afin de rénover la couverture du lavoir. Nous avons besoin de bonne volonté et de matériaux !
Plus de renseignements au lavoir pendant les Journées du Patrimoine ou au Musée-Galerie Carnot : musee@villeneuve-yonne.fr !

> Exposition Philippe Rivemale *C'est beaucoup mieux comme ça !*

jusqu'au 29 juillet

Icaunais depuis plus d'une trentaine d'années, Philippe Rivemale peintre, sculpteur, graveur tout autant que metteur en scène d'objets, partage ses derniers travaux. Toiles ou sculptures céramiques, tellement de mondes dans lesquels se plonger !

« Philippe Rivemale traverse l'Enfer de Dante avec Reiser plutôt que Virgile comme guide, accumulant les désastres de peinture avec le savoir et les techniques les plus sophistiquées de l'abstraction.

Mais ces masses mouvantes et dispersées, souvent en noir et blanc, ne sont pas là pour elles-mêmes. Elles ne se referment pas, comme un tableau, sur leur propre histoire qui est l'affaire exclusive du peintre. Ce qui domine en elles, ce sont les failles par lesquelles l'inattendu se pointe et demande une survie que seul le spectateur peut lui donner en le prolongeant dans son propre imaginaire par la force du récit.

Comme dans la Divine Comédie où les damnés s'adressent aux poètes en questionnant :

" Qui es-tu, toi dont le corps a conservé son ombre ? ". »

Christian Bonnefoi

Exposition Jean-Pierre Pincemin / Philippe Rivemale

Carte Blanche à Christian Bonnefoi 18 janvier – 4 mars 2017

Galerie Univer / Colette Cola

> Exposition Estelle Ventura & Catherine Derrier *Jardin divers*

30 juin au 15 août

Vernissage : samedi 1er juillet à 17h30

Les mondes d'Estelle Ventura et Catherine Derrier prolifèrent en résonnance. Les sculptures de l'une répondent aux accrochages de l'autre, dans une jungle d'influences organiques. Les superpositions de papiers aux couleurs rompues, blanches et grises dialoguent avec les inflorescences et les Turicules de porcelaine et de grès noir. Dans la continuité de la série des Poncifs, le motif répété à l'infini et décliné à l'envi, ici au pochoir par Catherine Derrier, fait écho à l'exploration de l'infiniment petit et la récurrence des formes d'Estelle Ventura. Cette exposition n'est pas une simple interprétation du jardin au sens littéral mais aussi un appel à explorer nos jardins intérieurs.

> Exposition Jacques Canonici *Mythologies*

4 août au 17 septembre

Vernissage : samedi 5 août à 17h30

Les créations de Jacques Canonici saisissent par leur vitalité. Qu'il s'agisse de peinture ou de sculpture, chacune de ses compositions est un rapport obsédant entre pleins et vides pour trouver le juste équilibre.

Entré très tôt aux Beaux-Arts à 16 ans il y apprend les canons classiques. Ses œuvres expriment l'influence de voyages en Italie mais c'est toute l'histoire de l'art qui s'incarne dans son rendu du mouvement et du souffle de l'esprit et qui se manifeste dans la palpitation de la chair. En abordant les grands mythes, Jacques Canonici exprime de façon inspirée les grands thèmes fondateurs dans ce qu'ils ont de plus humain.

> Fonds Bohler

18 août au 28 octobre - Vernissage : samedi 19 août à 17h30

Ce fonds photographique qui couvre les grands évènements et la vie quotidienne de Villeneuve-sur-Yonne présente les clichés de 3 générations de photographes : André et Jacqueline Bohler, successeurs de Marcel et Réjane Fadat qui tinrent, le magasin de photographie créé par les époux Duclos, au 12 rue du commerce à Villeneuve sur Yonne. Une partie de ces précieux témoignages a été acquise en 1994 par le Conseil départemental de l'Yonne, puis une autre partie a été donnée à la commune en 2012 en sus de matériel photographique. Présenté une première fois aux Villeneuviens en 1991 lors de l'"Exposition 1920-1970, studios photographiques de Villeneuve-sur-Yonne" puis en 2002 avec l'exposition "1925-1940 portraits Villeneuviens" au Musée Galerie Carnot, et lors des journées du patrimoine 2022, ce Fonds est destiné à être consulté et accessible permettant aux chercheurs mais aussi aux curieux et amoureux de la ville de retrouver dans les clichés qui, une trace de ses ancêtres, qui, la trace des temps forts de la vie communale, perpétuant ainsi tout à la fois la mémoire de la ville et celle de ces photographes. Une exposition présente quelques-uns de ces clichés commentés par les Villeneuviens mêmes sur le thème du "Patrimoine Vivant" des Journées du Patrimoine 2023.

Culture

Journées Européennes du Patrimoine 2023
Les 16 et 17 septembre 2023

> Musée-Galerie Carnot
4, rue Carnot

Mythologies
Exposition des œuvres de Jacques Canonici
Du 4 août au 17 septembre

Fonds Bohler
Du 18 août au 28 octobre

> Jardin du musée
4, rue Carnot

Exposition et démonstration de sculpture par Hervé Pelfini, sculpteur
Ouverture samedi et dimanche aux horaires du musée

> Porte fortifiée de Sens
99, rue Carnot

De l'Enfer aux Paradis
Exposition des très grands formats de Jacques Canonici
Ouverture samedi et dimanche de 10h à 12h & 14h à 17h

> Lavoir rue du puits d'Amour
rue du Puits d'Amour

Chiennes de faïence
Un collectif de jeunes créatrices a choisi de réinvestir un espace toujours dévolu aux tâches ingrates lingères qui était aussi un espace de parole libre, loin de la censure masculine.
Ouverture vendredi, samedi et dimanche de 10h à 12h & 14h à 17h

> Théâtre
25, rue Carnot

Ouverture dimanche de 14h à 18h
visite commentée par les Chantiers du Théâtre

> La Grange Lucassite
19, rue du Grand Four4 rue Carnot

1950-1990 l'âge d'or du sport à Villeneuve-sur-Yonne
Quinzaine Historique par
Les Amis du Vieux Villeneuve - AVV
Ouverture samedi et dimanche de 14h à 18h

> Propriété Les Relais
46 avenue du Général de Gaulle

Ouverture samedi et dimanche de 14h à 18h
visite commentée à 15h

Les Amis du Vieux Villeneuve - AVV

Visite commentée par Jean-Marie Pinçon dans le parc des Relais autour de "Bernard Clavel à Villeneuve-sur-Yonne – Un Goncourt aux Relais"

> Valprofonde
Eglise Notre-dame des Bois

Les informations seront communiquées ultérieurement.

> Maison Joubert
Salle des associations - rue Lemoce Fraix

Association Les Amis de Joubert
Rediffusion du film-documentaire inédit "Joubert, sa vie, son œuvre", présentation de la réouverture 2024 à l'occasion du bicentenaire de la disparition de Joubert et ventes des publications et actes de colloque.
https://www.amisdejoubert.fr/

Ouverture samedi et dimanche de 10h à 12h & 14h à 17h

> Église Notre-Dame de l'Assomption

Association Clos Crève-Cœur

Présentation des activités viticoles d'hier et d'aujourd'hui par l'association du Clos Crève-Cœur (sauf en cas de vendanges du Clos).

Ouverture samedi et dimanche de 10h à 12h & 14h à 17h

USV Tennis de table

Le week-end des 6 et 7 mai 2023 ont eu lieu les finales Nationales B Ufolep de tennis de table. Cette compétition s'est déroulée dans un très beau complexe sportif à deux pas de Clermont-Ferrand : L'Artenium de Ceyrat (63).

Après plus de 4h de route pour tous les joueurs du département de l'Yonne sélectionnés, dont 3 de notre club, près de 300 participants se sont retrouvés répartis par catégorie jeunes, féminines, seniors et vétérans pour cet événement annuel.

Notre club de tennis de table de Villeneuve-sur-Yonne était représenté par Ariane Bersani, 12 ans, dans la catégorie "jeune féminine", Raphaël Ordonez, 13 ans, dans la catégorie "jeune masculin" et José Ordonez, 51 ans, dans la catégorie "vétéran 1". Ce fût une très bonne expérience pour nos deux jeunes et leur coach. Nous saluons leur dynamisme et leur comportement sportif à la table.

Ariane et Raphaël ne sont pas sortis des poules qualificatives en simple, mais peuvent être fiers de leurs résultats eu égard à leur jeune expérience dans la pratique de matchs de compétition. Toujours en simple, dans la catégorie vétérans 1, il est à noter une belle prestation de José qui s'incline à la belle en quart de finale face au finaliste et termine ainsi septième de la catégorie. Et en double jeune masculin, associé au jeune ligérien Quentin Letellier, notre jeune Icaunais Raphaël a réalisé une très belle performance en s'inclinant avec son partenaire du jour en demi-finale et termine ainsi quatrième sur le podium.

Interviewée par le club, Ariane a retenu comme événement marquant de son week-end sa victoire en double et comme fait marquant d'avoir vu beaucoup de joueurs.

Nous tenions à remercier chaleureusement notre commune et son équipe des services techniques qui nous a mis à disposition la navette municipale afin de permettre à 9 joueurs de notre département dont 3 de notre club de participer à cet événement sportif national.

La Team Ping de Villeneuve-sur-Yonne
Gymnase Chateaubriand tous les lundis 18h30-20h (*1), mercredi 20h-22h (*2), vendredi 20h-22h (*3), samedi 10h-12h (*2) - *1 : enfants et adultes - *2 : entraînement libre, *3 : championnat.

Au Cœur du Lotus

Reprise des cours de Hatha-Yoga à partir du jeudi 14 septembre à Villeneuve-sur-Yonne avec Alix et l'association Au Cœur du Lotus.

Une seule séance pour cette nouvelle saison les jeudis de 17h30 à 19h, hors vacances scolaires, dans la salle de danse au dessus de la bibliothèque, rue Jorge Semprún.

Une approche douce et profonde du yoga, ouvert à toutes et tous pour un moment de retour à soi et développer à la fois souplesse et paix intérieure. Une séance d'essai gratuite est possible à tout moment de l'année.

Pour tout renseignement Alix 06 62 08 89 20
Site internet : yogacoeurlotus.e-monsite.com

Associations

Villeneuve-sur-Yonne Aviron

Villeneuve-sur-Yonne Aviron propose toute l'année des séances encadrées les mercredis et samedis après-midi **(de 14h30 de 17h30 en été).**

L'aviron est un sport complet : tous les muscles sont sollicités, il fait aussi intervenir la concentration et la coordination. Nous vous proposons trois options de tarifs : à la séance (7 €), carnet de 5 séances (25 €) ; licence découverte 30 jours (25 €). Les enfants de plus de 10 ans sont les bienvenus. Vous devez savoir nager.

Venez découvrir ce sport cet été sur notre agréable plan d'eau.

Contacts :
Christophe Saillé
chsaille@yahoo.fr, 06 83 88 80 95
Isabelle Rabdeau
isabelle.rabdeau@orange.fr, 06 70 76 83 38

Villeneuve Nautique Association (VNA)

Villeneuve Nautique Association (VNA) a été créé en 2014 afin de mettre en avant l'intérêt fluvial et nautique de notre bassin de vie et notamment le beau site de Villeneuve, tout à fait propice aux activités nautiques et donc aux loisirs.

Il est bien connu des professionnels du tourisme et de l'économie que les activités fluviales et nautiques sont d'un attrait capital pour les communes riveraines des rivières et canaux. Elles apportent en effet des loisirs attractifs aux habitants (canoë-kayak, voile, aviron, bateaux de promenades) mais elles drainent également un tourisme indispensable aux petites villes avec les bateaux de plaisances : une étude a montré que chaque plaisancier apporte 30 euros par jour à la commune ou il est stationné et qu'il y a en moyenne 2 adultes et un enfant par bateau ! faites un rapide calcul.

C'est donc également un outil économique indispensable aux communes et donc aux habitants, commerçants, professions libérales et autres.

En 2017, une réflexion des instances territoriales de la Bourgogne Franche-Comté sur l'intérêt économique et touristique a entrainé la décision de développer les infrastructures sur les communes de l'Yonne aval (de Misy à Joigny) qui forment la porte d'entrée du tourisme fluvial en Bourgogne : bien informée, l'association VNA a pu participer à l'étude commandée par la Région à un cabinet conseil auprès duquel nous avons pu référencer notre projet de rénovation et d'extension du port : ainsi, la Région a voté en 2019 un budget de 1 150 000 € pour réaliser notre projet à Villeneuve.

Ce n'est qu'en 2020, avec la nouvelle Municipalité, que l'intérêt pour le projet VNA s'est affirmé : si il n'y a eu aucune avancée à ce jour, certaines informations nous laissent espérer la reprise rapide du projet par la CAGS : le partage des compétences entre la commune et cette dernière devrait porter rapidement une avancée significative.

VNA participe également, au fil des années, aux différentes animations nautiques et fluviales à Villeneuve : ICA ONA, regroupements de plaisanciers, Régates & Canotiers.

VNA - vna@orange.fr

Club de voile de VSY

> La voile au féminin : un pari gagnant !

Longtemps cataloguée comme un sport "masculin", la voile a gagné ses lettres de noblesse au féminin dans toutes les catégories : voile légère, windsurf, kite, sans oublier la course au large. Vous avez entendu parler de nos championnes olympiques 2021, Lili Sebesi , Albane Dubois et Charline Picon, à Camille Lecointre, et Aloïse Retornaz, marins de l'année 2019, aux navigatrices du Vendée Globe 2020 Clarisse Cremer, et Alexia Barrié. On pense, dans notre Ligue, à Marie de Reviers, Marie Duvignac, et tant d'autres… De Florence Arthaud, en passant par Helen Mac Arthur, elles sont nombreuses, les filles qui ont navigué et qui nous ont fait rêver ! Alors pourquoi des journées "Voile féminine" ?
Pour continuer sur cette lancée !
Pour encourager les filles à découvrir cette activité,
Pour les aider à naviguer, quel que soit leur niveau
Pour créer des conditions optimales où les femmes se sentent à l'aise, avec des moments organisés pour elles
Pour qu'un jour on arrive à des évènements, des équipages, et des podiums 100 % mixtes ! Les activités au féminin au club : des stages ouverts aux pratiquantes confirmées ou débutantes motivées pour progresser rapidement dans la pratique de la voile et prendre leur place sur les podiums. Quatre dates arrêtées au club de voile de Villeneuve-sur-Yonne :
> Le 8 juillet
> Le 23 juillet
> Le 26 août
> Le 2 septembre
Alors venez nous rejoindre sur l'eau !

> La VRC (la Voile Radio Commandée)

Mais oui, c'est de la voile ! Naviguez non pas sur l'eau mais depuis les rives. Les régates n'en sont pas moins chaudes et leur implication n'en est pas moins grande.
Le public l'ignore souvent (et parfois même le monde de la voile lui-même) : la VRC (Voile Radio Commandée) est bel et bien une discipline à part entière de la Fédération Française de Voile, avec ses classes, son calendrier, ses épreuves locales, nationales et internationales.
La VRC, comment ça marche ?
Il existe différentes classes de Voile Radio Commandée, les plus pratiquées étant le 1 Mètre (ou IOM) et le Marblehead (ou M). Chaque classe a ses spécificités, mais dans tous les cas, on a un engin flottant, avec des voiles, un gouvernail et une quille, qui navigue téléguidé par une radio que tient son skipper, resté à terre. La radio a 2 canaux de commandes : un pour le safran (lofer/abattre), un pour les voiles (border/choquer).
On allume la radio, on met le bateau à l'eau… et c'est parti : les parcours sont de type "banane" ou triangle, avec une ligne de départ et d'arrivée (souvent la même) que l'on s'efforce de mettre en face de la "zone de contrôle", territoire délimité depuis lequel les coureurs guident leur joujou. Pendant tout le temps d'une course, les coureurs doivent rester dans cette zone de contrôle qu'ils partagent – c'est là que ça devient rigolo.
Le décor ainsi planté, cela semble assez proche de la voile dite "grandeur" (comme les VRCistes appellent la pratique sur de vrais bateaux).
Le 23 septembre au club de Villeneuve-sur-Yonne, venez découvrir cette pratique sans danger (même en hiver…) !

Horaires :
Samedi de 14h à 18h
Pendant les vacances d'été du lundi au samedi de 14h à 17h

Activités proposées
École de sports, baptême de voile, Initiation, stage de voile encadré.
Réduction de 5 € sur la licence à partir du 2e membre de la même famille

Ecole de voile
Première semaine : 72 € (assurance incluse)
Les suivantes : 60 €
La 4e semaine : gratuite (si 4 semaines consécutives)
Cours particulier : 15 €/heure

Location
Tarif individuel, groupes ou collectivités
Paddle simple : 9 €/h/personne, 14 € pour 2h
Paddle géant : 6 pers : 40 €/h, 60 €/2 h
8 pers : 50 €/h, 70 €/2 h
Canoë-kayak : 6 €/h/personne, 8 € pour 2h
Bateau type 420 : 50 € la demi journée (3h) inclus 2 passeports voile (assurance).

Club de voile de Villeneuve-sur-Yonne
Chemin du Saucil (juste après la plage)
07 63 73 81 87 - 03 86 87 18 54
cvvilleneuve89@gmail.com - www.cvv-y.com
Président du club : Christian CROMBEZ
06 11 01 80 42

Commerces

L'UCA, les commerçants, les artisans et les entreprises au service du développement et de l'attractivité de notre ville.

L'UCA, l'ensemble des commerçants, des artisans et des entreprises jouent un rôle essentiel par les services qu'ils rendent à la population, leur implication dans certaines manifestations municipales, leur contribution au développement économique de la commune et donc de l'emploi.

En accord avec l'UCA, nous avons décidé d'ouvrir les colonnes de notre magazine pour lui permettre d'informer la population de son activité et des initiatives qu'elle prend pour toujours mieux être au service de notre collectivité et de son développement.

Mme la Maire et tout le Conseil municipal accordent une grande importance aux acteurs économiques implantés à Villeneuve car nous savons l'importance de leur rôle sur le plan économique et social. C'est la raison qui nous a conduits, il y a maintenant plus d'un an, à mettre en place un Conseil Économique Villeneuvien pour essayer de voir comment élaborer et renforcer les perspectives de développement de notre territoire.

Une telle démarche suppose des stratégies de coopération entre les commerçants, les artisans et les chefs d'entreprise, la commune et la Communauté d'Agglomémoration du Grand Sénonais.

Le développement de notre cité dépend aussi de chacun d'entre nous pour que, en tant que consommateurs, nous privilégions le commerce et l'artisanat local.

Jean KASPAR
Adjoint en charge du développement économique durable

L'UCA, toute une histoire...

C'est en 1951 que l'Union Commerciale Artisanale (UCA) de Villeneuve-sur-Yonne est créée. Elle fête son soixante douzième anniversaire cette année.

L'association regroupe 94 adhérents.

Notre ambition : nous unir pour être plus fort, dynamiser et donner une image positive du bassin villeneuvien, apporter des services à tous nos membres.

L'UCA, en quelques mots...

Ce sont des manifestations et animations tout au long de l'année par des jeux, mais aussi la sonorisation dans votre ville. Des participations diverses se réalisent en partenariat avec la mairie et également avec des autres associations.

Cette année, une formation « Réseaux Sociaux » avec la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais a été proposée gratuitement à nos adhérents.
Une prochaine session devrait avoir lieu prochainement.

Pour plus d'informations, contactez-nous :
contact@uca-villeneuve.fr

Le vide-grenier de l'UCA

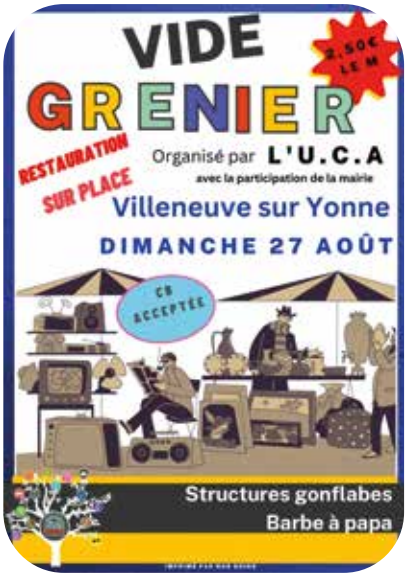

Comme tous les ans, le dernier dimanche du mois d'août, l'UCA organise son traditionnel et très attendu vide-grenier. Cette année, pour la 28e édition, plein de nouveautés sont au programme :

- Barbe à papa
- Structures gonflables
- Glaces à l'italienne
- Restauration et boissons sur place avec la boucherie Amaro et le restaurant "Au vieux tilleul".

Nous recherchons des bénévoles pour l'organisation du vide-grenier.
Si vous souhaitez rejonindre l'équipe des bénévoles, contactez Micheline au 03 86 87 08 05
contact@uca-villeneuve.fr

Des nouvelles de nos adhérents

Au Fleuron d'Or

Changement d'adresse pour Camille et Aurélien qui ont déménagé leur boutique "Au Fleuron d'Or" au 108, rue Carnot à Villeneuve-sur-Yonne
N'hésitez pas à leur rendre visite !

108, Rue Carnot
03 86 87 17 88

Ouvert du mardi au samedi de
9h30 à 19h non-stop
Dimanche de 9h30 à 12h30
Fermé le Lundi

Maison Dosnon

Changement de propriétaire pour la Maison Dosnon, M. et Mme Dosnon ont pris une retraite bien méritée.
Nous souhaitons la bienvenue à M. François de Charon
Des bons produits au miel pour une régalade assurée !

10, rue du collège
03 86 87 17 64
contact@maisondosnon.fr

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h
Fermé vendredi matin (présent au marché de Villeneuve-sur-Yonne), dimanche et lundi.

NOUVEAU

Victo Peinture
Plaquiste peintre

15 ans d'expérience
ROBIN Victorien

06 30 77 01 35
robinvicto71@gmail.com

Salon de thé de la Maison Dosnon :

L'atelier des saveurs

Ouvert tout l'été le jeudi, vendredi et samedi
de 10h à 18h.

À la découverte des hameaux de Villeneuve-sur-Yonne

Le hameau de Beaudemont

Beaudemont (autrefois Baudemont) est un des plus grands hameaux de Villeneuve-sur-Yonne. Il est situé à 170 mètres d'altitude. Avant 1741, la grande route de Paris à Lyon passait par le chemin de la Voie Creuse et par Beaudemont d'où elle descendait sur Armeau. Lorsque la grande route actuelle fut construite, le village devint le plus malheureux de nos environs parce qu'il s'est alors trouvé à une demi-lieue de la route sur une montagne peu fréquentée.

Par la suite, les habitants défrichèrent le plateau entourant le village, et y plantèrent de nombreux pommiers pour le cidre. En 1851, on ne recensait pas moins de 243 habitants, dont la plupart des hommes étaient vignerons. Jusqu'au XVIII^{e} siècle, le dimanche, la plupart allaient à la messe, à l'église Saint-Savinien, qui avait été construite dans la Plaine des Egriselles. Elle était le seul vestige d'un village disparu, dont les premières traces écrites datent de 1163-1164, avant la fondation de Villeneuve-le-Roi. Elle subsistait au milieu des champs, et n'ayant pas été entretenue ni protégée, elle finit par être en mauvais état. Les « Baudemoniers », voyant leur église tomber petit à petit en ruine, décidèrent un dimanche après la messe, en assemblée, devant notaire, sa démolition puis sa reconstruction à Beaudemont. Mais le curé ne l'entendit pas de cette manière. Deux clans, alors s'opposèrent. D'un côté les habitants de Beaudemont, majoritairement paroissiens qui souhaitaient rapprocher leur lieu de culte et « embellir » leur bourg, et de l'autre le curé et les habitants du faubourg St Savinien qui souhaitaient que l'église soit reconstruite à proximité de la ville. Chacun y allait de ses arguments, tous aussi légitimes les uns que les autres et cela dura quelques années. Que les réparations aient été effectuées ou non, l'église St Savinien a dû disparaître, tout ou partie, juste après la Révolution.

Le bourg comptait aussi 3 mares : Le Marchais de la Catin, où se trouve actuellement le château d'eau, le Marchais à Pathier, aujourd'hui comblé, et le Grand Marchais qui existe toujours. Dépourvues d'eau courante, les conditions de vie étaient sans aucun doute plus que difficiles. Dans les deux premières mares, des emplacements pour les laveuses avaient été installés et un accès en pente douce pour que les nombreuses bêtes des fermes, puissent aller s'abreuver. Celle du Grand Marchais servait uniquement au puisement de l'eau à l'aide de seaux, elle y était donc plus limpide et potable. Il y avait également le Grand Puits, mais y puiser l'eau était une opération très lente, décourageante. Quelques habitants avaient aussi leur citerne. Ainsi, les Baudemoniers pouvaient s'approvisionner en eau pour les divers besoins courants. Mais lors des périodes de sécheresse, les mares étaient à sec et il fallait conduire les vaches à une autre mare proche de Palteau. Les cultivateurs avaient des citernes fixées sur un châssis avec des roues, attelées à un cheval et descendaient chercher l'eau à la « gare de Beaudemont », là où la déviation de la RN6 coupe aujourd'hui la route de Beaudemont. L'eau de la ville était distribuée à heures fixes et si par malchance, ils arrivaient trop tard, l'eau était coupée et il fallait remonter à vide. Dans les années 1920, si la municipalité s'empressait de vouloir électrifier la ville et ses hameaux, une nécessité absolue, moderniser l'approvisionnement en eau n'était qu'un simple "confort" qui pouvait bien attendre. C'est en avril 1934, sur proposition du maire, que le conseil municipal vote un crédit pour rechercher de l'eau potable destinée à alimenter Beaudemont. Le principe alors retenu est le forage d'un puits assez profond pour atteindre le niveau d'une nappe souterraine. Un radiesthésiste finit par trouver un endroit favorable. Le forage du puits commencera fin janvier 1935 et fin juillet, il faut se rendre à l'évidence : creuser jusqu'à 70 mètres de

profondeur n'a donné aucun résultat. Il est décidé de forer jusqu'à 80 mètres et pas un mètre de plus. C'est ainsi qu'en fin d'été 1935, sur le conseil du sourcier, le puisatier débouche latéralement sur une petite galerie, communiquant avec une immense salle souterraine où coule une eau claire et abondante. Mais le plus important reste à faire : remonter l'eau souterraine à la surface afin que tous les habitants puissent en profiter. Un groupe élévatoire est installé, il faut prévoir les canalisations, les branchements et un réservoir : le château d'eau d'une contenance de 50 m^{3} mesurant 15 mètres de hauteur et qui sera au cœur du hameau en lieu et place du Marchais de la Catin. Les travaux dépasseront de 74 500 F l'estimation de l'architecte. Ils se terminèrent le 11 mai 1940. Malheureusement, le groupe élévatoire installé en 1936 n'a pas une puissance suffisante pour monter l'eau jusqu'au réservoir, il faut donc le remplacer par un appareil plus puissant. Il faudra attendre mars 1941 pour que soit installée l'automatisation. Au fil du temps, l'eau "courante" devient aussi indispensable que l'électricité, dans les maisons. L'eau se troublait un ou deux jours, de temps à autre, pour retrouver rapidement sa limpidité. Mais depuis les années 2000, après de fortes précipitations, l'eau du captage vient à se troubler durablement et perdure parfois plusieurs semaines. Le phénomène qui s'est répété à fréquence régulière, laisse penser à un bouleversement souterrain : effondrement, infiltration… Le seul traitement intensif ne suffisant pas à lui rendre une limpidité et une couleur acceptables pour le consommateur, il fallut donc, interdire de la consommer et distribuer des bouteilles d'eau de source aux Beaudemoniers… Depuis la réalisation de travaux d'interconnexion du réseau d'eau potable entre les réservoirs de Chantereine et de Beaudemont en 2019 ont réglé ces difficultés.

Documents recueillis dans les Amis du Vieux Villeneuve

Animation Zéro Déchet le 10 juin dernier à Villeneuve-sur-Yonne

Le travail réalisé par les élèves de l'école Joubert avec le Musée-Galerie Carnot a attiré de nombreuses familles venues admirer les bonshommes déchets réalisés par leurs enfants. Ces sculptures ont d'ailleurs fait l'admiration du public. Elles ont été exposées lors de la kermesse des écoles le 24 juin puis certaines d'entres elles prendront la direction de Sens où elles seront exposées dans les bâtiments de l'agglomération ainsi qu'au CTM et dans les trois déchèteries gérées par le service déchet de la CAGS.

Le Repair'Café présent sous la halle du marché couvert a reçu une cinquantaine d'objets à réparer. Mission accomplie pour 64 % d'entre eux, ils ont ainsi pu être détournés de la déchèterie.
Le service déchet présentait "l'appart encombrant", un appartement uniquement meublé d'objets récupérés en déchèterie, à la fin de la journée, tout ou presque a pu être donné et repartir pour une seconde vie.
Les familles du "Défi famille presque zéro déchet" ont co-animé l'ensemble de la journée, elles ont partagé leur expérience, leur mode de vie et ont organisé des ateliers de fabrication (dentifrice, bee-wrap, crème hydratante et produits nettoyants).

Le Secours Populaire qui avait exceptionnellement ouvert le vestiaire a pu rencontrer de nouvelles personnes et présenter son fonctionnement.
Tandis que les enfants se perfectionnaient sur le tri des déchets grâce au jeu de l'oie géant "L'Odyssée des déchets", les parents pouvaient aller à la rencontre des artisans, producteurs et artistes locaux présents lors de cette journée.

L'ensemble des acteurs de cette journée a été satisfait de sa participation.

Agence d'attractivité Sens Intense

Sens Intense, agence d'attractivité regroupant à l'origine l'Office de tourisme et l'Office du commerce, a été créée en mai 2022.
Elle a pour mission de "développer des synergies pour promouvoir les atouts de son territoire auprès des touristes et des acteurs économiques".
Elle vient d'enregistrer des modifications structurelles.

Avec le statut privé de société publique locale (SPL), elle était portée financièrement par la ville de Sens et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS).
Cette dernière a procédé au rachat des actions de la ville de Sens dans l'agence d'attractivité et détient désormais l'ensemble du capital de Sens Intense.

Nadège Naze, Maire de Villeneuve-sur-Yonne a été élue le 31 mai dernier présidente de l'agence d'attractivité Sens Intense. Elle assurait déjà la mission d'interim depuis la démission de Véronique Frantz en avril dernier.

Agenda

Juillet

Jusqu'au 17 juillet tous les jours de 15h à 18h
Salon annuel des Beaux-Arts
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> Grange Lucassite, 19 rue du Grand Four

jusqu'au 29 juillet
Exposition des œuvres de Philippe Rivemale
C'est beaucoup mieux comme ça
> Musée-Galerie Carnot

du 30 juin au 15 août (vernissage le 1er juillet)
Exposition des œuvres de Estelle Ventura & Catherine Derrier
Jardin divers
> Musée-Galerie Carnot

1er juillet à 9h
Conseil municipal des jeunes
> Salle du Conseil en mairie

4 juillet à 20h30
Garçon, la note ! Cordélam
> Ponte Vecchio

8 juillet de 14h à 17h
Voile féminine baptêmes et initiations
> Chemin du Saucil, (situé après la plage)

8 juillet à 17h
Assemblée générale du 50e anniversaire
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> 12 faubourg Saint-Laurent

Du 8 juillet au 3 septembre de 13h à 19h
Plage du Saucil
> Rue du Saucil

12 juillet à 18h30
Conférence "Ceux de Villeneuve dans la campagne de Russie de Napoléon 1er" par Pierre Glaizal
> Musée-Galerie Carnot

12 juillet à 20h30
Garçon, la note ! Jack Simard
> Quai Bretoche

13 juillet à 17h
Visite guidée : Cité fortifiée médiévale
> Bureau d'information touristique - 7,50 €

13 juillet à 18h
Lire au fil de l'eau
Les Chantiers du théâtre
> Au Vieux Tilleul

du 14 au 16 juillet de 10h à 17h
Isabelle Strougar Photographie & Philippe Czerwinski Peinture
Les couleurs de Vincent dans un monde d'aujourd'hui
> Lavoir de la rue du Puits d'Amour

14 juillet
Régates et Canotiers
> Quais de l'Yonne

17 juillet à 20h30
Garçon, la note ! Akèstéko
> Bar de la Halle

20 juillet à 17h
Visite guidée : du Gothique à la Renaissance
> Bureau d'information touristique - 7,50 €

23 juillet de 14h à 17h
Voile féminine baptêmes et initiations
> Chemin du Saucil, (situé après la plage)

27 juillet à 17h
Visite guidée : Rivière et mariniers
> Bureau d'information touristique - 7,50 €

30 juillet au 27 août
Quinzaine historique : "1950-1990, l'âge d'or du sport à Villeneuve"
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> Grange Lucassite, 19 rue du Grand Four

30 juillet dès 19h
Ciné plein air projection du film *5e élément*
> Parc de la Mairie

Août

1er août à 13h30
Pétanque Villeneuvienne - concours ouvert à tous (avec ou sans licence) - 10 € par équipe
> Rue des Fossés

1er août à 20h – entrée libre
Conférence : "Les souterrains sous l'Yonne : une légende icaunaise aux racines immémoriales" par Pierre Glaizal
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> Salle des associations

3 août à 17h
Visite guidée : Cité fortifiée médiévale
> Bureau d'information touristique - 7,50 €

4 août à 20h – entrée libre
Conférence : "L'Yonne sous les bottes autrichiennes et bavaroises 1814-1815" par Xavier-François Leclanché
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> Salle des associations

du 4 août au 17 septembre (vernissage le 5 août)
Exposition des œuvres de Jacques Canonici
Mythologies
> Musée-Galerie Carnot

5 août
Balade de terroir
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> Bois du Legs Thénard

5 août à 13h30
Festival le Meilleur des Mondes
Association les Pantacruels
> Stade Marcel Roy

8 août à 13h30
Pétanque Villeneuvienne - concours ouvert à tous (avec ou sans licence) - 10 € par équipe
> Rue des Fossés

Agenda

8 août à 20h – entrée libre
Conférence : "Marcel Petiot, le médecin qui méprisa la mort" par Suzel Alexandre
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> Salle des associations

8 août à 20h30
Garçon, la note ! Barzingault
> 12, Faubourg Saint-Laurent

9 au 16 août
Fête foraine
> Quai Roland Bonnion

10 août à 17h
Visite guidée : du Gothique à la Renaissance
> Bureau d'information touristique - 7,50 €

11 août à 20h – entrée libre
Conférence : "Entre ascension et déclin social, Jean-Baptiste Franjou des Cotats, maître chirurgien et substitut du procureur du roi de Dixmont" par Alain Noël.
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> Salle des associations

du 12 au 15 août de 10h à 17h
Exposition des œuvres du sculpteur Hervé Pelfini
Gargouilles & bruits d'eau
> Lavoir de la rue du Puits d'Amour

13 août à 14h30 – entrée libre
Circuit de visite "Sur les pas de Bernard Clavel" proposé par Jean-Marie Pinçon
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> Maison des Relais, 46 avenue du général de Gaulle

14 août de 12h à 22h
15 août de 10h à 18h
Médiévales
> Parc de la mairie et boulevard Marceau

14 août
Feu d'artifice
> Quais de l'Yonne

17 août à 17h
Visite guidée : Rivière et mariniers
> Bureau d'information touristique - 7,50 €

du 18 août au 28 octobre (vernissage le 19 août)
Exposition le Fonds Bohler
> Musée-Galerie Carnot

18 août à 19h
Les impromptus Molière
Compagnie "le théâtre des Vallées"
> Parc de la Mairie

22 août à 13h30
Pétanque Villeneuvienne - concours ouvert à tous (avec ou sans licence) - 10 € par équipe
> Rue des Fossés

24 août
Visite guidée : Cité fortifiée médiévale
> Bureau d'information touristique - 7,50 €

26 août de 14h à 17h
Voile féminine baptêmes et initiations
> Chemin du Saucil, (situé après la plage)

27 août de 7h à 17h
Brocante professionnelle
> Boulevard Marceau

27 août
Vide-grenier de l'UCA
> Centre-ville

29 août à 13h30
Pétanque Villeneuvienne - concours ouvert à tous (avec ou sans licence) - 10 € par équipe
> Rue des Fossés

→ Septembre

2 septembre de 14h à 17h
Voile féminine baptêmes et initiations
> Chemin du Saucil, (situé après la plage)

10 septembre de 10h à 17h
Forum des associations
> Gymnase Emile Chicanne et stade Gustave Petitpied

10 septembre
Concours sociétaire
AAPPMA
> Yonne

16 et 17 septembre
Réouverture de l'exposition "1950-1990, l'âge d'or du sport à Villeneuve"
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> Grange Lucassite

16 et 17 septembre de 10h à 12h & 14h à 17h
De l'Enfer aux Paradis
Exposition des œuvres de très grands formats de Jacques Canonici
> Porte fortifiée de Sens

15, 16 et 17 septembre de 10h à 12h & 14h à 17h
"Chiennes de faïence" par un Collectif jeunes créatrices
> Lavoir rue du puits d'Amour

16 et 17 septembre de 14h à 18h
Démonstration de sculpture par Hervé Pelfini sculpteur
> Jardin du musée

16 et 17 septembre de 14h à 18h de 10h à 12h & 14h à 17h
Association Clos Crève-Cœur
> Église Notre-Dame de l'Assomption

17 septembre à 14h30 - entrée libre
Ouverture des Relais – circuit Clavel
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> Maison des Relais, 46 avenue du général de Gaulle

22 septembre à 20h
Conseil municipal
> Salle du Conseil en mairie

23 septembre à 10h
Réunion d'information sur l'atelier d'écriture
> Musée-Galerie Carnot

23 septembre
Club de Voile Régate VRC
> Chemin du Saucil, (situé après la plage)

24 septembre à 17h – participation libre
Transcriptions des grands airs d'opéra pour orgue à 4 mains, 4 pieds par Marie-Ange Leurent et Eric Lebrun
Les Amis du Vieux Villeneuve (AVV)
> Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Vie municipale

Au fil de la vie

Mars 2023

Noces d'or

M et Mme BOUDEVILLE Denis et Ghislaine

Ils nous ont quittés

Simone DESGRANGES veuve MALARD (87 ans)
Marie LANGLOIS veuve SOLIGNY (91 ans)
Alain DOUJON (73 ans)
Yvonne SWYNGEDAUW veuve DUMAREY (92 ans)
Jean-Claude HERPE (68 ans)
Mireille JEANNIN veuve DUVEAU (91 ans)
Bernadette BACHELET veuve PRUNIER (88 ans)
Yann RECOURCÉ (59 ans)
Marie CLARKE veuve DAMBRINE (91 ans)
Sylviane THIERRY veuve MONTAGNON (96 ans)
Georges PELLETERET (79 ans)
Henriette MOREAU veuve PÉTILLOT (96 ans)
Janine MILLIER veuve VALENTIN (85 ans)

Avril 2023

Bienvenue aux nouveaux-nés

Thaïs TRIVAL FAURE

Ils se sont mariés

Matthieu FOSSATI et Eugènie BLOND

Ils se sont pacsés

Louis MONZAT et Elodie AUDÉ

Baptêmes

Gustave et Céleste KWAN THÉRIAL
Mya TOURY MARQUES

Ils nous ont quittés

Richard BOURASSIN (57 ans)
Renée BLONDET veuve MARAULT (83 ans)
Michel GLAUDIN (89 ans)
Gisèle MOREAU (98 ans)
Martine GÉRARD veuve SIEMION (75 ans)
Suzanne MILLOT (80 ans)
Gilles PERRICHON (56 ans)

Mai 2023

Bienvenue aux nouveaux-nés

Rose ROSSIN
Jamie ACCAULT
Siana WINTERSTEIN
Iris DE OLIVEIRA
June BELLETEIX-FABING

Ils se sont mariés

Maxime BIRAN et Clarisse BIBARD

Baptêmes

Liandro DA SILVA AREIAS
Mylan BONNEVIE
Eden BONNEVIE

Ils nous ont quittés

Christian TASSART (74 ans)
René RENAUDIN (87 ans)
Satheban KANAPATHIPILLAI (34 ans)
Robert INFANTI (96 ans)
Jean ENARD (85 ans)
Gérard LOPEZ Y BARONA (93 ans)
Jeanne GUILMINOT (94 ans)
Pierre PERRAUX (91 ans)
Geneviève CORNILLON (92 ans)

Permanence des élus le samedi matin
Des permanences sans rendez-vous sont mises en place tous les samedis matin de 9h30 à 11h30 à l'accueil de la mairie.

A l'occasion de ces permanences, vous pouvez, si vous le souhaitez venir retirer votre carte de déchetterie (et non les cartes d'identité).

Expression des groupes municipaux

La mauvaise herbe pousse partout….
Quand la végétation prend ses aises dans nos rues les commentaires se multiplient : "Ça fait sale, pas entretenu et négligé ! Avant, les rues étaient propres, il n'y avait pas d'herbes".
Oui ! les trottoirs se végétalisent et des secteurs en ville et les hameaux s'ornent d'herbes folles, là où dame nature le décide.
La prolifération de chiendent et autres graminées dérange. Pourtant, l'usage des produits chimiques, dits phytosanitaires, est interdit et c'est heureux.
Nous ne pouvons pas, au nom d'une pseudo propreté, détruire notre environnement dans lequel nous vivons et dont nos enfants hériteront.
Les agents ne peuvent pas agir simultanément sur les 40 Km² de notre commune pour appliquer un plan d'action de désherbage manuel ou mécanique. Sachons vivre en côtoyant la nature. Quand les herbes ne pousseront plus, il sera trop tard pour nous inquiéter.

Le Groupe Majoritaire : Ensemble, Faire Vivre la Démocratie

Le groupe "Générations Villeneuve/Yonne" ne nous a pas fait parvenir sa tribune.

Générations Villeneuve/Yonne : Cyril Boulleaux - Zakiya El Haouchi - Claude Burguière - Dominique Bertrand - Jean-Paul Thomas - Sophie Szewzyk

Le groupe "Rassemblement pour Villeneuve-sur-Yonne" ne nous a pas fait parvenir sa tribune.

Audrey Lopez - Rassemblement pour Villeneuve-sur-Yonne

C'est l'été, et comme chaque année la municipalité vous propose de nombreuses activités.
Vous pourrez profiter du soleil à la plage, du retour des "Médiévales", du feu d'artifice, des festivités du 14 juillet et de beaucoup d'autres idées de sorties.
Cependant, je n'oublie pas les funestes projets de centaines d'hectares de panneaux photovoltaïques qui sont en cours sur l'étang de pêche de la base de loisirs et sur des terres cultivables dans les hameaux.
Il est regrettable que nos magnifiques paysages et notre souveraineté alimentaire soient sacrifiés pour des raisons financières sans l'avis des habitants.
J'espère que les projets d'éoliennes géantes qui seraient également à l'étude sur la commune ne verront jamais le jour.
Soyons respectueux de la nature et préservons nos ressources en étant économes en eau, en énergies et en déchets au lieu d'enrichir des promoteurs toujours plus invasifs.

Cyril André - Groupe "Villa Nova"

** Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs, ils ne font l'objet d'aucune modification de la part de l'équipe rédactionnelle du magazine.*

OUVERTURE

l'essentiel pour les Villeneuviens

VILLENEUVE SUR YONNE

Rendez-vous en septembre 2023 pour la prochaine édition

#Villeconnectée

La Mairie de Villeneuve-sur-Yonne dispose d'un site Internet où elle affiche toute l'actualité de la commune.

Il est également possible de recevoir les informations directement dans votre boîte mail en vous inscrivant à la newsletter. Pour cela, rendez-vous sur le site Internet de la commune :

www.villeneuve-yonne.fr

La Ville développe son activité sur les réseaux sociaux pour améliorer la qualité du service public et répondre à vos besoins tout en tenant compte de vos habitudes sur Internet.
Suivez-nous !

Villeneuve sur Yonne